



©Photo courtoisie Émilie Gaudreault | Respectivement Lisette Paré, Émilie et Marie-Soleil Gaudreault

Qu'est-ce qui fait que les produits de l'entreprise Délices du Lac-Saint-Jean sont délicieusement durables? Émilie Gaudreault, co-proprétaire de l'entreprise, nous présente 10 faits intéressants sur leur démarche de développement durable.



« Nous avons décidé d'amorcer une démarche de développement durable parce que nous désirions connaître notre impact social, économique et environnemental en tenant compte de nos parties prenantes, mais aussi en intégrant le tout dans l'amélioration continue de nos opérations. »



« Déjà, notre démarche de développement durable nous a permis de réaliser des actions simples qui ont de grandes retombées. Nous sommes plus stratégiques, plus rentables et nous avons appris à mieux optimiser nos processus de fabrication. Nous adoptons tranquillement une nouvelle mentalité qui va nous permettre d'avoir une vision sur le long terme et d'être à l'avant-garde des tendances sur le marché. »



« La transformation de nos produits suit les procédures strictes de la certification *Québec vrai* (produits biologiques). Nos produits sont également certifiés *Aliments du Québec* spécifiant que les ingrédients sont d'origine québécoise et que toutes les activités de transformation et d'emballage sont réalisées au Québec. »



« Les bleuets sauvages de notre ferme familiale sont certifiés *Bleuet boréal sauvage*, 100 % naturel et sans pesticide, et selon les normes de qualité en vigueur. Nous sommes actuellement en transition pour une certification biologique avec ECOCERT Canada, afin d'ajouter une certification additionnelle à notre production agricole et d'accroître nos standards de qualité. »



« En modifiant certaines de nos pratiques liées à la consommation d'eau, nous économisons 36 litres d'eau par jour, tout en diminuant le temps accordé à la stérilisation des contenants. »



« Devenir une entreprise zéro déchet était un de nos objectifs. C'est pour cette raison que nous avons créé une gamme de thé et tisane boréale et sauvage en réutilisant entièrement nos résidus de production (pépins et pulpes). »



« On s'est demandé comment on pouvait réaliser des économies sur nos achats. Quoi de mieux que d'inviter d'autres entreprises locales à se grouper pour acheter de plus grands volumes! On a donc eu l'idée de créer un groupe Facebook qui allait nous permettre de nous concerter sur nos besoins. Depuis la mise en place de ces achats groupés, notre entreprise a économisé plus de 9 000\$ ! »



« En analysant simplement nos pratiques d'achats, nous avons réalisé qu'il existait des fournisseurs qui répondaient mieux à nos attentes et nos valeurs en matière de développement durable. Nous achetons maintenant du sucre biologique et équitable pour une trentaine de dollars moins dispendieux comparativement à ce qu'on achetait avant ! »



« Il est important pour nous de créer des partenariats avec des entreprises locales qui rejoignent nos valeurs. Ce genre de partenariat a des retombées tels la création de richesses dans la région et le partage de bénéfices partagés liés à notre développement de marché. »



« La mise en place d'un plan d'action nous permettra, suivant un processus d'amélioration continu, de nous assurer d'être un citoyen corporatif de premier choix et de participer au développement durable de la société. Afin d'officialiser cet engagement, nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une politique de développement durable qui sera rendue publique dès son adoption. »

Article publié le 2 juin 2017